

BUDGET DE L'EXERCICE 1921.

TABLEAU XIII

CORPS DE LA GENDARMERIE

BEGROOTING VOOR HET DIENSTJAAR 1921.

TABEL XIII

KORPS DER GENDARMERIE

TABLEAU XIII. — CORPS DE LA GENDARMERIE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.		
1	Traitements et autres allocations ou prestations (y compris une somme de 2,565,600 francs pour indemnité mobile de vie chère) fr.	54,099,000 »
CHAPITRE II.		
2	Pensions et secours	50,000 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES fr.		
DEUXIÈME SECTION — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE III.		
3	Acquisition de chevaux pour compléter les effectifs	1,455,000 »
TOTAL DU TABLEAU XIII (CORPS DE LA GENDARMERIE) fr.		

TABEL XIII. — KORPS DER GENDARMERIE.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.		
EERSTE HOOFDSTUK.		
54,099 000 »	Jaarwedden en andere toekenningen of verstrekkingen (<i>inbegrepen eene som van 2.65,600 frank voor veranderlijke duurtlooslag</i>)	1
HOOFDSTUK II.		
50,000 »	Pensioenen en hulpgelden	2
54,149,000 »	TOTAAL DER GEWONE UITGAVEN.	
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.		
HOOFDSTUK III.		
1,455,000 »	Aankoop van paarden tot aanvulling der getalsterkte	3
55,604,000 »	TOTAAL VAN TABEL XIII (KORPS DER GENDARMERIE).	

BUDGET DE L'EXERCICE 1921.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XIII

CORPS DE LA GENDARMERIE

BUDGET DE L'EXERCICE 1924.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE I^{er}.		
<i>Traitements et autres allocations ou prestations :</i>		
a.	1 ^o	Officiers de tous grades (y compris une somme de 182,400 francs pour indemnité mobile de vie chère) . fr. 1,903,000 »
		2 ^o Sous-officiers, brigadiers et gendarmes (y compris une somme de 2,383,200 francs pour indemnité mobile de vie chère) . 44,883,400 »
		46,788,400 »
<i>Fourrages :</i>		
b.	1 ^o	853,005 rations (chevaux de troupe) à fr. 5.26 fr. 4,486,806 50
	2 ^o	19,710 rations (chevaux de trait) à fr. 5.415 106,729 63
	3 ^o	52,560 rations (chevaux d'officiers) à fr. 5.26 276,463 60
		4,870,001 55
		Soit. fr. 4,870,000 »
<i>Armement.</i>		
c.		Armement et munitions fr. 60,000 »
<i>Couchage des hommes.</i>		
d.		2,240,735 journées de couchage des hommes à raison de 15 centimes fr. 336,110 25
		Soit. fr. 336,100 »
<i>Casernement.</i>		
e.		Entretien locatif des bâtiments et du mobilier fr. 200,000 »
<i>Remonte.</i>		
f.		200 chevaux au prix moyen de 3,000 francs (y compris les frais des commissions de remonte) fr. 600,000 »
		Menus frais pour objets à l'usage des commissions de remonte et de répartition, achat des musettes etc. 1,000 »
		601,000 »
<i>Divers.</i>		
g.		Dépenses diverses. — Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . fr. 1,243,500 »
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1921.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1920.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
54,099,000 »	46,957,700 »	7,141,300 »	»	<p>ART. 1^{er} — Cette augmentation est due notamment au relèvement des traitements du personnel subalterne (A. R. du 13 août 1920), à la proportion plus grande de sous-officiers d'élite, au nombre croissant de militaires porteurs de plusieurs chevrons de front ayant pris du service à la gendarmerie, à l'augmentation du nombre d'ayants-droit à l'indemnité de logement attribuée aux mariés non logés dans les casernes, à l'octroi de l'indemnité de vie chère, enfin, à la majoration du prix d'achat des chevaux.</p> <p>ART. 1^{er}, litt. g. — Dépenses diverses — Dépenses imprévues non libellées au Budget.</p> <p><i>Service de l'administration :</i></p> <p>Indemnités de bureau fixes des officiers. Imprimés, ouvrages, registres, frais de reliure ou de brochure et d'entretien. Frais d'imprimés et fournitures de bureau des chefs de service n'ayant pas d'indemnités fixes, frais d'éclairage et de chauffage des bureaux, frais d'acquisitions, à titre de première installation, des imprimés, registres pour les unités, districts et brigades, nouvellement installés, frais de reliure du Journal militaire officiel, dépenses relatives à l'achat des feuillets-contrôles, registres et feuillets-matricules, déclarations de lecture des lois militaires, fardes en carton et toutes dépenses prévues par les instructions. . . fr. 100,000 »</p> <p><i>Service des écuries :</i></p> <p>Frais d'entretien des écuries, du manège, ferrure des chevaux, achat et entretien des objets de harnachement destinés à l'instruction. Frais relatifs au traitement et à l'entretien des chevaux malades, médicaments, enfouissement des cadavres, etc. . . 300,000 »</p> <p><i>Service de l'instruction :</i></p> <p>Frais relatifs à l'enseignement dans le Centre d'instruction pour sous-lieutenant auxiliaires de la Gendarmerie. Cours particuliers du soir, règlements militaires, objets de salle d'armes. Frais résultant de cours de gymnastique et de natation 7,500 »</p> <p><i>Service de la bibliothèque :</i></p> <p>Achat et entretien des ouvrages, cartes, plans, publications, instruments, reliure, chauffage, éclairage, etc. 1,500 »</p> <p><i>Dépenses diverses :</i></p> <p>Service sanitaire des officiers, sous-officiers et gendarmes. Frais d'inhumation, transports divers. Indemnités de voyage, de séjour, de déménagement et de tournées des officiers. Indemnités de voyage et de séjour aux officiers de l'armée, membres des jurys d'examen de la gendarmerie. Indemnités de déménagement, missions, voyages des sous-officiers et gendarmes. Frais de première installation des brigades et postes. Traitement des officiers en non-activité. 715,000 »</p> <p>Dépenses diverses et imprévues non libellées. . . 119,500 »</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. . . . fr. 1,243,500 »</p>
54,099,000 »	46,957,700 »	7,141,300 »	»	
AUGMENTATION. . fr.		7,141,300 »		

BUDGET DE L'EXERCICE 1921.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		<p>CHAPITRE II.</p> <p><i>Pensions et secours.</i></p>
2	»	<p>Pensions provisoires; paiement des termes de pension échus avant l'inscription au Grand-Livre. Secours à des gendarmes et anciens gendarmes, à leurs veuves et à leurs familles. Secours et indemnités à des sous-officiers, brigadiers et gendarmes réformés . . . fr.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.</p>
		<p>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES</p>
		<p>CHAPITRE III.</p> <p><i>Services divers.</i></p>
3	»	<p>Acquisition de chevaux pour compléter les effectifs (485 chevaux à 3,000 francs en moyenne).</p> <p style="text-align: right;">TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.</p>

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1921.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1920.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
50,000 »	50,000 »	»	»	
50,000 »	50,000 »	»	»	
1,455,000 »	1,805,000 »	»	350,000 »	
1,455,000 »	1,805,000 »	»	350,000 »	
DIMINUTION . . fr.		350,000		

ART. 5. — La somme demandée est estimée suffisante pour faire face aux besoins de l'année 1921.

BUDGET DE L'EXERCICE 1921.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2> <hr/>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Traitements, indemnités et autres allocations. fr.
II.	Pensions et secours
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. fr.	
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
III.	Services divers
TOTAL DU TABLEAU XIII (Corps de la Gendarmerie). fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1921.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1920.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
54,099,000 »	46,957,700 »	7,141,300 »	»	
50,000 »	50 000 »	»	»	
54,149,000 »	47,007,700 »	7,141,300 »	»	
1,455,000 »	1,805,000 »	»	350,000 »	
55,604,000 »	48,812,700 »	7,141,300 »	350,000 »	
AUGMENTATION. . fr.		6,791,300 »		

ANNEXE AUX DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XIII

CORPS DE LA GENDARMERIE

COMPOSITION DU CORPS

CALCUL DES TRAITEMENTS, ETC.

CORPS DE LA

OFFICIERS.

OFFICIERS de gen- darmerie.	OFFICIERS comptables, médecins et vétérinaires.	Chevaux	GRADES.	TRAITEMENT mensuel.	MONTANT.
1	»	2	Général major	1,650 »	19,800 »
3	»	3	Colonels	1,350 »	48,600 »
5	»	5	Lieutenants-colonels	1,400 »	66,000 »
6	»	6	Majors	1,000 »	72,000 »
			Capitaines commandants, 27 à	750 »	
			Id. 8 à	790 »	
46	»	46	Id. 7 à	830 »	431,280 »
			Id. 2 à	870 »	
			Id. 2 à	910 »	
6	»	6	Capitaines	750 »	54,000 »
45	»	45	Lieutenants { 42 à	590 »	317,160 »
			{ 5 à	550 »	
27	»	27	Sous-lieutenants	510 »	163,240 »
»	1	»	Capitaine quartier-maître	910 »	40,920 »
»	1	»	Capitaine administrateur d'habillement	910 »	40,920 »
»	1	1	Médecin principal	1,350 »	16,200 »
»	1	1	Médecin de régiment de 1 ^{re} classe	1,000 »	12,000 »
»	1	1	Vétérinaire principal	1,100 »	13,200 »
»	1	1	Vétérinaire adjoint	510 »	6,120 »
139	6	144	A déduire :		1,243,440 »
145			1/2 % pour médicaments (approximativement)		6,240 »
				RESTE. . . . fr.	1,237,200 »
			A ajouter :		
			Indemnités aux officiers montés		89,400 »
			Indemnités de logement aux officiers mariés		116,400 »
			Indemnités de logement aux officiers célibataires		31,400 »
			Indemnités de cabinet de consultation		2,400 »
			Indemnités de marche		80,000 »
			Indemnités aux officiers admis à la retraite		10,000 »
			Indemnités d'amortissement		44 700 »
			Indemnités familiales		20,000 »
			Indemnités de vie chère (charge temporaire)		182,400 »
			Indemnités de tenue		91,100 »
			TOTAL (art. 1 ^{er} , litt. a, 1 ^o). fr.		1,905,000 »

GENDARMERIE.**TROUPES.**

Hommes.	Chevaux.	GRADES.	TRAITEMENT mensuel.	MONTANT.
100		Adjutants de 1 ^{re} classe fr.	465 »	558,000 »
115		Id. de 2 ^e classe	445 »	614,100 »
288		Premiers maréchaux des logis chefs	430 »	1,486,080 »
569		Maréchaux des logis chefs	420 »	2,867,760 »
407		Premiers maréchaux des logis	400 »	1,953,600 »
1,800		Maréchaux des logis de 1 ^{re} classe	380 »	8,208,000 »
1,800		Id. de 2 ^e classe	365 »	7 884,000 »
500		Brigadiers	350 »	2,100,000 »
560		Gendarmes	300 »	2,016,000 »
6,319	2,337 (de selle). 54 (de trait léger).	A ajouter : Suppléments de traitement pour ancienneté de service		27,687,540 » 3,353,580 »
		TOTAL fr.		31,041,120 »
		A déduire : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments (traitements des gendarmes exceptés), soit sur 29,025,120 francs, approximativement		145,120 »
		RESTE fr.		30,896,000 »
		A ajouter : Indemnités aux cavaliers		425,700 »
		TOTAL fr.		31,321,700 »
		Indemnités familiales		600,000 »
		Indemnités au personnel de la sûreté de Laeken		9,200 »
		Indemnités pour bicyclettes		350,000 »
		Indemnités aux militaires pensionnés		250,000 »
		Indemnités de marche au personnel subalterne		250,000 »
		Indemnités de séparation au personnel subalterne		100,000 »
		Indemnités de logement sans nourriture au personnel subalterne et indemnités aux secrétaires de district chargés d'accompagner les commandants de district aux revues annuelles des permis- sionnaires		2,000 »
		Indemnités pour chevrons de front		4,500,000 »
		Indemnités de haute paie pour décorations militaires		7,500 »
		Indemnités de logement aux sous-officiers, brigadiers et gendarmes qui ne peuvent, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, occuper un logement gratuit		680,000 »
		Indemnités aux cavaliers qui ont monté le même cheval pendant huit années consécutives		2,000 »
		Suppléments d'allocation (art. 4 de l'arrêté royal du 18 septembre 1919)		3,000,000 »
		Première mise d'équipement pour les gendarmes nouvellement admis		500,000 »
		Indemnités provisoires d'habillement (arrêté royal du 30 avril 1919)		3,900,000 »
		Allocations au personnel temporaire (employés civils des bureaux du quartier-maître)		27 800 »
		Indemnités de vie chère (charge temporaire) { troupe 2,376,000 » personnel temporaire du quartier- maître 7,200 »		2,383,200 »
		TOTAL (art. 1 ^{er} , litt. a, 2 ^e). fr.		44,883,400 »